

Le Monde 27/2/96 p. 3.

La Grèce s'oppose à ses partenaires sur les perspectives d'adhésion de Chypre à l'UE

Athènes dénonce la « perfidie » de Londres et de Bonn

La Grèce a dénoncé, mardi 25 février, un projet de l'Union européenne sur les perspectives d'adhésion de Chypre à la Communauté.

Athènes refuse que le règlement du conflit entre les deux communautés chypriotes soit considéré comme un préalable aux négociations

sur l'entrée de l'île dans l'Union et menace de bloquer l'ensemble du processus d'élargissement de l'Union européenne.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Conseil d'association entre l'Union européenne (UE) et la République de Chypre n'a pas été suivi de la réunion qui devait se tenir, mardi 25 février à Bruxelles, pour débattre des perspectives d'adhésion de l'île à l'Union européenne (UE). La veille, en effet, la Grèce avait refusé de donner son aval à un projet de position communautaire qui faisait la part trop belle, à ses yeux, aux Chypriotes turcs. « L'Union, y lisait-on, cherche activement à assurer que les avantages de l'adhésion soient bien compris par tous les Chypriotes, que les préoccupations de la communauté chypriote turque devant cette perspective soient apaisées, et que tous les Chypriotes pourront bientôt participer au processus d'adhésion. »

« C'est une formule pouvant être interprétée comme une reconnaissance déguisée de la République turque de Chypre », regrettait un di-

plomate de Nicosie. Après son occupation par l'armée turque en 1974, le nord de l'île a fait sécession, s'élevant en une « République turque de Chypre » autoproclamée, qui n'a été reconnue par aucun pays des Nations unies à l'exception de la Turquie.

Réagissant depuis Athènes, Théodore Pangalos, le ministre grec des affaires étrangères, a dénoncé lundi la « perfidie » de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne et menacé de bloquer l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale, estimant que cette position remet en cause les engagements pris à l'égard de la Grèce. Celle-ci avait renoncé en 1995 au veto qu'elle maintenait depuis 1981 à la normalisation des relations de la Communauté avec la Turquie, permettant l'établissement d'une Union douanière à compter du 1^{er} janvier 1996. En contrepartie, les Quinze s'étaient engagés à ouvrir les négociations sur l'adhésion de Chypre six mois après la conclusion de la conférence intergouver-

nementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht.

Michiel Patijn, le secrétaire d'État néerlandais aux affaires européennes, qui présidait les travaux, a déclaré qu'« il serait prématuré d'affirmer qu'une absence de règlement politique à Chypre aurait un impact sur les négociations d'adhésion ». Mais il a reconnu que, pour certains pays, la persistance d'un tel échec rendrait l'adhésion impensable. Parmi ceux-ci figurent l'Allemagne, la Grande-Bretagne, mais aussi la France.

MAUVAISE HUMEUR

Les Grecs, ainsi que les Chypriotes, admettent que la perspective d'adhésion à l'UE devrait être utilisée comme levier pour favoriser la recherche d'une solution politique. Mais en cas d'échec les Chypriotes grecs estiment que l'adhésion devrait tout de même avoir lieu... Sans trop préciser comment pourraient s'organiser alors les relations de l'Union avec le nord de l'île.

L'incident de Bruxelles met en relief le manque de préparation du processus d'élargissement de l'Union et les risques que cette situation peut engendrer. La Grèce, s'estimant flouée, pourrait être tentée de mettre sa menace à exécution de bloquer l'ensemble du processus. Mais les tentatives de conciliation se heurtent aussi à la mauvaise humeur d'une partie des dirigeants turcs, qui estiment que la Turquie doit elle aussi être admise maintenant au sein de l'Union européenne, comme le droit lui en a été reconnu lors du traité d'association de 1964. Or il est clair qu'à moyen terme ce droit à l'adhésion n'a aucune chance d'être concrétisé. Mais l'Europe n'a pas eu jusqu'à présent de politique turque autre que réactive. Les Quinze en débattront lors de la prochaine réunion informelle des ministres des affaires étrangères, en mars, aux Pays-Bas.

Philippe Lemaître

Η Εφ'άδα ανωτέρω 67ος εταιρός της
για τις προσωπικές ένταξης της Κύπρου στην Ε.Ε

- Η Αθήνα παραπέμπει το δόξιοτητα,
του Λονδίνου κ' της Βόρνης, αρνείται
ότι η ριζική της σύμβασης ανάμεσα στις
δύο Κυπριακές Κοινοότητες πρέπει να θεω-
ρηθεί σαν προπαισώδεια της διαπραγματεύσε-
ως την είσοδο του ημίον στην Ε.Ε κ' αμφι-
βάσταται το σύστημα της διαδυναμίας
διεύθυνσης της Ε.Ε

- Την παραπομπή του Λονδίνου της 25^{ης} Φεβρουα-
ρίου η Εφ'άδα δεν ενέκρινε σχέδιο με Κοινο-
τυπές θέσεις που ανέφερε ότι:

"Η Ε.Ε θα δραστηριοποιηθεί ώστε να εξαγορεύσει
τα προνόμια της ένταξης να ηρεμολογούνται όσον
τους κυρίως, ηροφείον κ' αμβζυνοδών σε
αλληλοσυζίες της Τουρκοκυπριακής Κοινοότητας κ'
να θεωρήσαν σε πίσω όσον οι Κύπριοι να συλ-
λεγόμενα σε δικαστική ένταξης".

"Αυτή είναι μία γόρλα που θα μπορούσε
να παραχρησθεί σαν μαζική αναφορά
της Τουρικής Αντιορκίας της Κύπρου"

παραπονείδης κήριος διαφύξιν.

- Ο Μ. Ρατίτζ κηρύσσει για τις Ευρωπαϊκές
Υποθέσεις δηλώνει ότι:

"Θα ήταμ ωρδωρο να εορβεβαιώσομε ότε
η έξφρηση ωοφουριών διαμαονισόσ όσην
κώρο θα δημιορφοόσε ωρόβφρη α
όσ διαωραφφ αγέοεσ ένραφης",.

Αφφα' ωεφρύορσε ότε για ορρομένεσ όύροσ
όησ η Τερτάνια, η Μεφ. Βρεγγανία η
εωίτρωση μίεσ γέγοισασ ωοογυοίεσ ό ε'
κωε την ένταφη διανόητε.",.

- Είσα γανερό ότε βραδυωρόδεομα το
δίκωυφ α ένραφης ως Τουρκίασ δεν έχει
κωφίεσ ώση να ηραφφ γογοσηόει.

Αφφα' η Ευρώπη μίεσρ ώρα δεν είσε
ηαό ανωρεαοική ή γορφική ή οφουρική.